

Saint-Georges d'Orques

Projet d'aménagement de la Maison des vendangeurs pour les anciens

Avant de débiter la séance et à la demande du maire, le conseil municipal de Saint-Georges d'Orques a observé une minute de silence en mémoire de Nelson Mandela. Son nom sera donné à un lieu de la commune.

Pour ce premier conseil dans la nouvelle mairie, la municipalité a demandé une subvention pour installer le club du troisième âge à la Maison des Vendangeurs qui présente 3 niveaux de 300 m² chacun. La réhabilitation est estimée à 1,84 M€. Soit un prix sous-évalué selon Frédéric Menon. Thierry Angles parlant même de « coup politique » à quelques mois des élections municipales. « Il faut un endroit



■ Premier conseil dans la nouvelle mairie en cette fin d'année.

pour les anciens », a estimé le maire, Jean-François Audrin. Un autre dossier d'urbanisme était à l'ordre du jour, celui d'une maison derrière la poste. Le bâtiment est concerné par le futur aménagement de

la Zac Cœur d'Orques. Face au litige avec les propriétaires, le maire s'est engagé à ne pas toucher à cette propriété « qui sera totalement préservée ». L'opposition en a profité pour rappeler son refus face

au projet Cœur d'Orques.

Demande de deux classes

Les élus ont voté un vœu pour s'opposer au projet de loi ALUR qui entend transférer la compétence de l'urbanisme aux intercommunalités. « Il faut que nous puissions décider nous-même de ce que l'on fait sur notre sol », a plaidé Jean-François Audrin.

Pour la prochaine rentrée, la municipalité demandera la création d'une classe en primaire et d'une en maternelle, étant donné que les effectifs sont très élevés.

Les conseillers municipaux ont également voté 47 000 € pour l'éclairage du terrain de tambourin.